

Département de la Drôme

Commune de MARSAZ

Plan Local d'Urbanisme

6 – Annexes (Pièces graphiques)

**6.1. Servitudes d'Utilité Publique et forêt soumise
au régime forestier**

6.2. Réseau d'eau potable

6.3. Réseau d'assainissement

PRESCRIPTION DU PROJET DE REVISION	ARRET DU PROJET DE REVISION	APPROBATION
10 décembre 2010	19 février 2013	28 octobre 2013



*Claude BARNERON - Urbaniste O.P.Q.U.
10 rue Condorcet – 26100 ROMANS-SUR-ISERE*

W:\PRODUCTION\PLUS1106_MARSAZ\DOSSIER\Approbat\0511106-pg-appro.doc

5.11.106

Commune de
Marsaz

CC approuvée
PLU en élaboration

Servitudes d'Utilité Publique

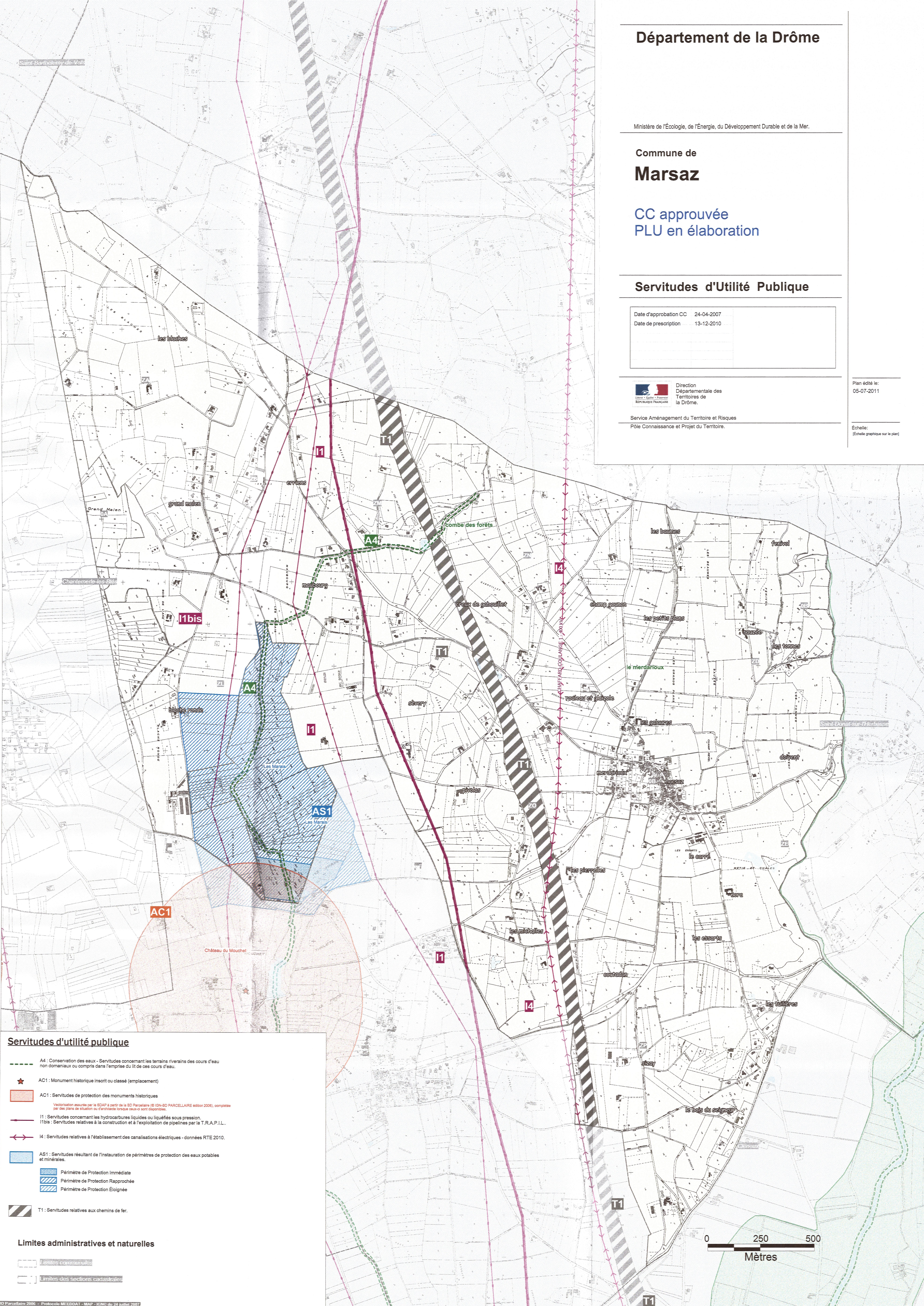
Date d'approbation CC 24-04-2007
Date de prescription 13-12-2010



Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Connaissance et Projet du Territoire.

Plan édité le:
05-07-2011

Échelle:
[Échelle graphique sur le plan]

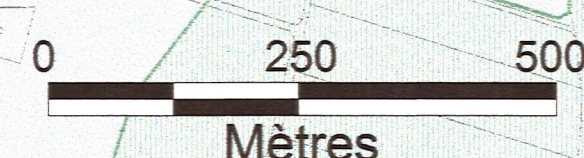


Servitudes d'utilité publique

- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- ★ AC1 : Monument historique inscrit ou classé (emplacement)
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
Victorisation assurée par le SDAP à partir de la BD Parcellaire (© IGN-BD PARCELLAIRE édition 2006), complétée par des plans de situation ou d'architecte lorsque ceux-ci sont disponibles.
- I1 : Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.
I1bis : Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la T.R.A.P.I.L.
- ↔ I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques - données RTE 2010.
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.
■ Périmètre de Protection Immédiate
■ Périmètre de Protection Rapprochée
■ Périmètre de Protection Éloignée
- ▨ T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer.

Limites administratives et naturelles

- Limites communales
- Limites des sections cadastrales



PLAN LOCAL D'URBANISME

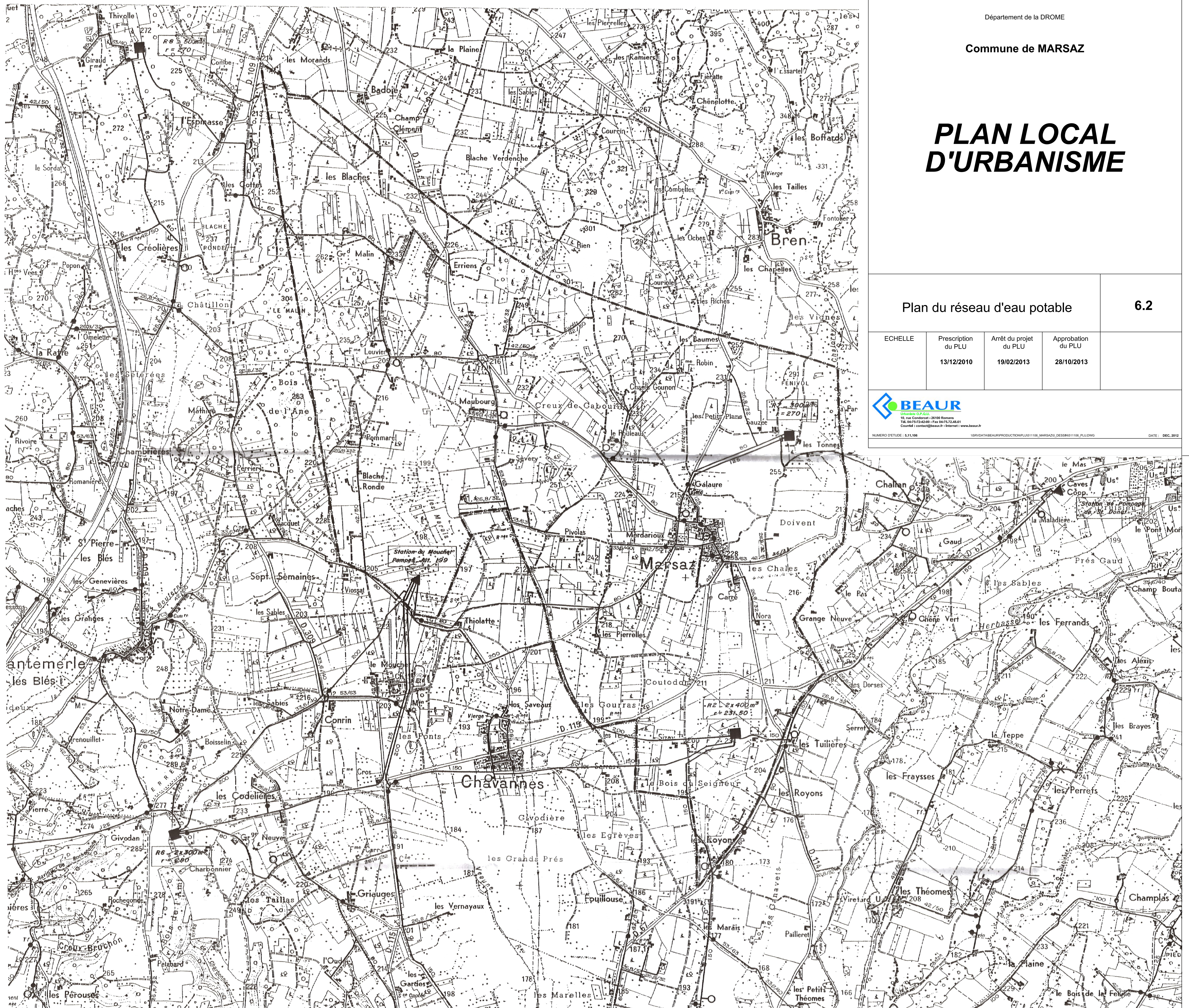
Plan du réseau d'eau potable

6.2

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
	13/12/2010	19/02/2013	28/10/2013



NUMERO D'ETUDE : 5.11.106 13/09/DATA/BEAUR/PRODUCTION/PLU/51106_MARSAZ_DSS/51106_PLU/DWG DATE : DEC. 2012



REPERE	DATE	NATURE DES MODIFICATIONS
A	02/2007	PREMIERE DIFFUSION

Commune de Marsaz

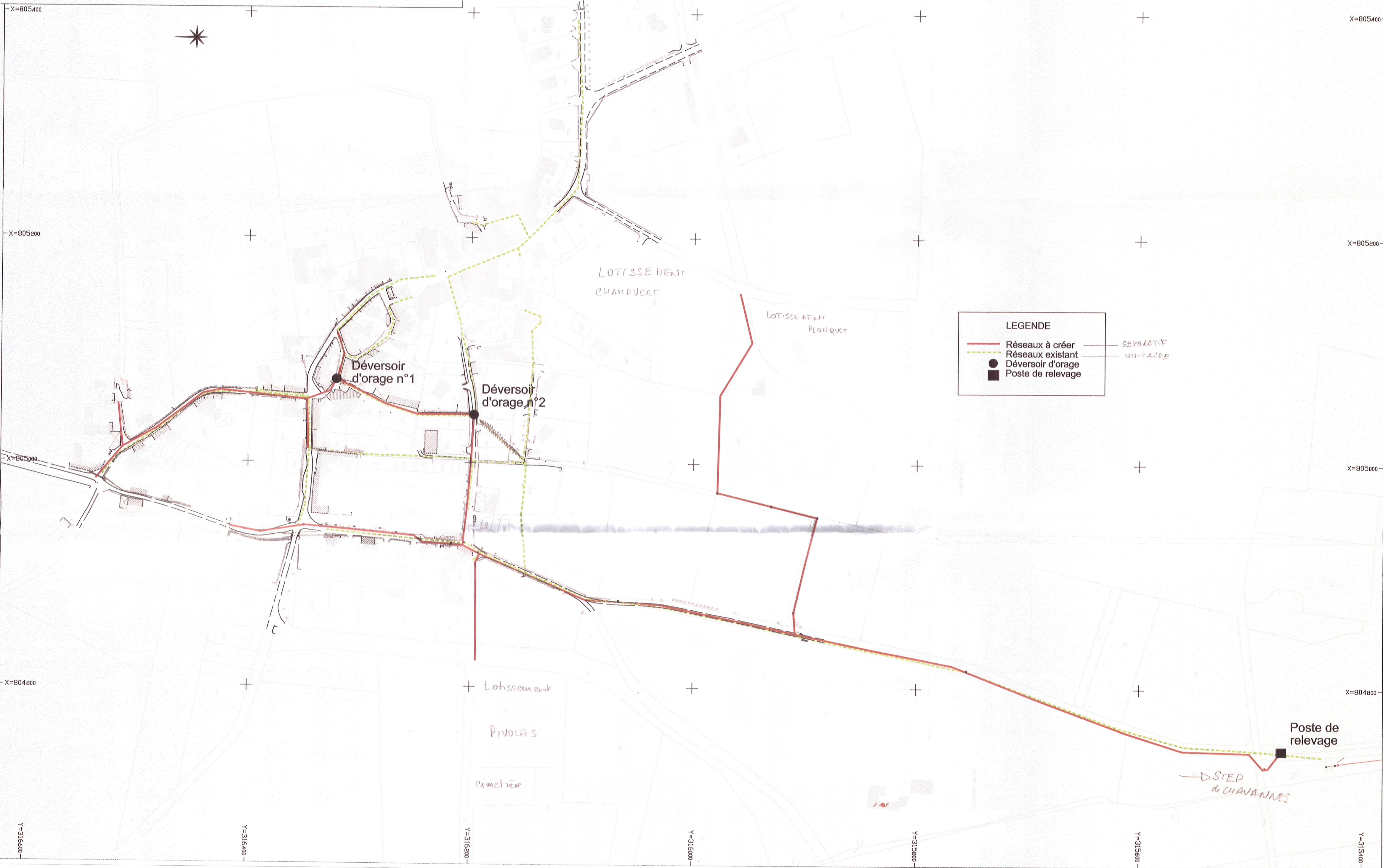
Réseau d'assainissement existant et futur de Marsaz

Pièce dessinée n°1

Chef projet : C.BRICHET
Dessinateur : D.DEVALERIO
N° étude : RO00699
Date : 02/2007

Plan n° : 1
Echelle : 1/2000

Ce document est la propriété de Safege Environnement. Toute utilisation ou reproduction induite sans l'accord écrit de Safege Envi. est interdite par la loi et sera poursuivie.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan du réseau d'eau potable

6.2

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
	13/12/2010	..J/2013	..J/..



Urbanisme C.P. P.L.U.
15, rue Condorcet - 26100 Romans
Tél. 04-75-72-42-00 - Fax 04-75-72-42-81
Courriel : contact@beaur.fr - Internet : www.beaur.fr

NUMERO D'ETUDE : S.11.106

W:\PRODUCTION\PLU\1106_MARSZAZ_06\1106_PLU.DWG

DATE : DEC. 2012

